



Technique Agricole Suisse
Landtechnik Schweiz

2025



Rapport d'activités

Chers membres,
chères lectrices et chers lecteurs,

Le secteur du machinisme agricole a une nouvelle fois affronté des défis majeurs durant l'année 2025, marquée par des pressions réglementaires, des bouleversements technologiques ainsi que des attentes croissantes d'efficacité et de durabilité. Dans ce contexte tourmenté, nous avons rempli notre mission en pleine conscience. Porte-parole des préoccupations de nos membres, nous avons défendu leurs intérêts avec force et rigueur. L'association s'est entretenue directement avec les politiciens et les autorités. Elle a ainsi apporté une contribution essentielle à la mise en place de conditions-cadres pour l'agriculture suisse, ainsi que vous pourrez le découvrir dans le présent rapport annuel.

Politique agricole

Avec la politique agricole «PA 30+», la Confédération promet une réduction sensible de la bureaucratie et une plus grande liberté entrepreneuriale pour l'agriculture. Sur le terrain cependant, de nombreuses exploitations constatent le contraire. De nouveaux programmes, des obligations de preuve supplémentaires et différents instruments de paiements directs augmentent la charge administrative au lieu de la réduire.

Les simplifications annoncées consistent souvent en des systèmes de contrôle plus complexes, en des obligations d'enregistrement plus strictes et en une dépendance croissante aux plates-formes numériques: il nous suffit de penser à Digiflux, au permis phytosanitaire ou à la nouvelle procédure d'inscription pour obtenir le remboursement de l'impôt sur les huiles minérales. Pour les agricultrices et les agriculteurs, ce contexte implique un accroissement du temps passé au bureau, une plus forte incertitude dans leur travail et une marge de manœuvre restreinte pour leur activité principale dans les champs et à la ferme.

La contradiction entre la communication politique et la réalité opérationnelle ébranle la confiance dans la réforme proposée. Si l'on veut avoir une «PA 30+» crédible, l'allègement de la bureaucratie doit se concrétiser par de véritables simplifications, par des solutions forfaitaires solides et par le courage de supprimer résolument certaines règles. Sinon, la simplification promise restera un slogan politique, tandis que la charge administrative s'alourdira encore.



Roman Engeler Werner Salzmann

La mission de l'association

En cette période de réglementation croissante, une forte représentation des intérêts est plus que jamais indispensable. L'adhésion à Technique Agricole Suisse offre aux exploitations agricoles l'accès à des informations professionnelles fondées, à l'évaluation en amont des nouvelles exigences légales et à une voix politique unifiée. L'association défend les intérêts de ses membres auprès des autorités et des responsables politiques, s'engage en faveur de conditions-cadres applicables et favorise les échanges au sein de la branche. S'y ajoutent des offres de formation continue, des notices explicatives sur les normes et les directives ainsi qu'un réseau solide qui offre une valeur ajoutée évidente dans un environnement de plus en plus complexe.

Les bénéfices des activités de Technique Agricole Suisse touchent un public qui va largement au-delà du cercle de

ses membres directs. Un peu plus de 60 % des exploitations agricoles suisses ne sont pas affiliées à notre association. Les 23 sections et associations professionnelles s'efforcent de réduire ce pourcentage et de recruter de nouveaux membres. Une association forte en nombre sert les intérêts de ses adhérents, leur donne une voix commune et leur garantit d'être mieux entendus. Dans un environnement toujours plus réglementé, les opinions individuelles sont diluées; à l'inverse, une représentation bien organisée des intérêts est prise en compte. La force naît de la participation, et seuls ceux qui s'unissent peuvent contribuer activement à façonner les conditions-cadres au lieu de simplement les subir.

Remerciements

Nous exprimons toute notre gratitude à nos et associations professionnelles qui constituent le socle de Technique Agricole Suisse. Elles fournissent l'essentiel du travail et maintiennent le contact direct avec nos membres parmi lesquels, espérons-le, beaucoup sont nouveaux parmi nous. Nos remerciements s'adressent aussi au comité et à l'équipe du secrétariat central, ainsi qu'à nos nombreux partenaires indépendants. Ils contribuent tous à atteindre les buts établis.

Werner Salzmann, conseiller aux Etats, président
Roman Engeler, Dr ès sciences techniques, directeur

Sections

Les membres sont affiliés à Technique Agricole Suisse par l'intermédiaire de ses sections et associations professionnelles. Celles-ci répondent d'elles-mêmes, de leur organisation interne, de leur programme d'activités et des finances.

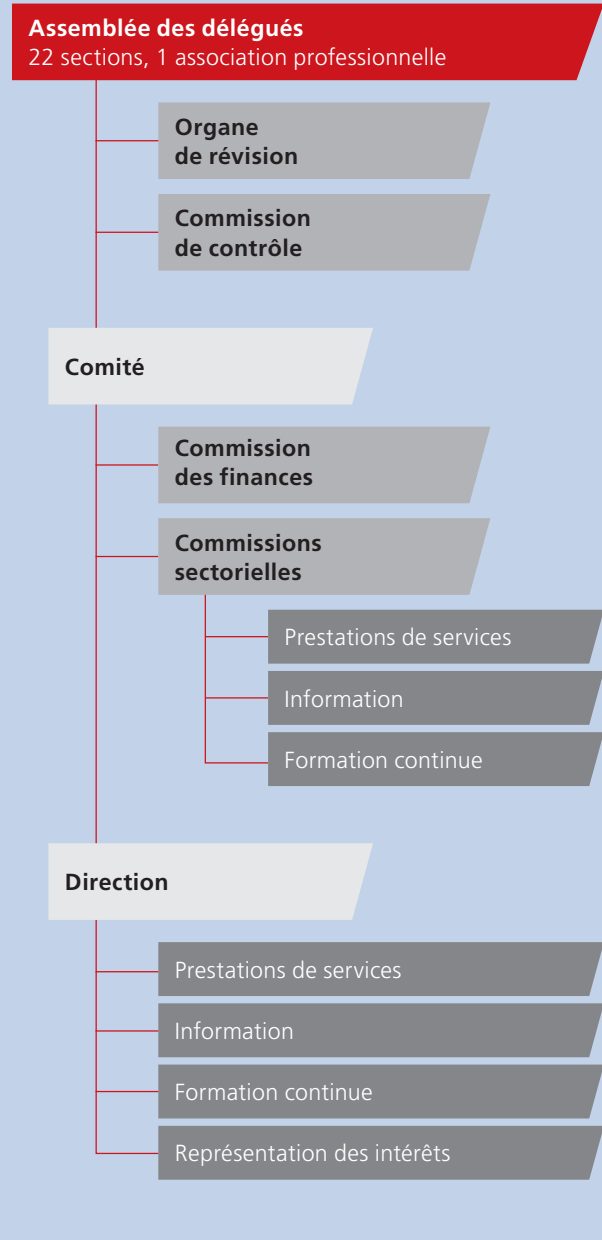
Vous trouverez les coordonnées des sections sur le site

www.agrarteknik.ch

Collaboratrices et collaborateurs

- **Roman Engeler:** directeur, rédacteur en chef, directeur de la publication, formation continue et prestations de service
- **Natanael Burgherr:** directeur suppléant, formation continue et prestations de services (conseil technique)
- **David Goy:** chef des instructeurs «G40»
- **Ruedi Hunger:** rédacteur
- **Denise Koch:** secrétariat, comptabilité et gestion des membres
- **Ulrich Leistner:** secrétariat et gestion des cours
- **Alex Reimann:** vente des annonces
- **Heinz Röthlisberger:** rédacteur
- **Matthieu Schubnel:** rédacteur
- **Catherine Schweizer:** rédactrice (responsable de *Technique Agricole Suisse*)
- **Dominik Senn:** rédacteur
- **Nadja Vogelsang:** assistante de direction, de rédaction et d'édition

Structures de l'association



Membres actuels du comité de Technique Agricole Suisse

Werner Salzmann

Conseiller aux Etats, président
Mülchi (BE)

Bernard Nicod

Vice-président
Granges-près-Marnand (VD)

Pascal Furer

Staufen (AG)

Ueli Günthardt

Président de la commission sectorielle
«Prestations de services»
Landquart (GR)

Olivier Kolly

Botterens (FR)

Stephan Plattner

Président de la commission des finances
Bretzwil (BL)

Christian Kuhn

Zurich

Laurent Vernez

Président de la commission sectorielle
«Information»
Rovray (VD)

Urs Wegmann

Président de la commission sectorielle
«Formation continue»
Hünikon (ZH)

Généralités

Comité et politique

Le comité s'est réuni à cinq reprises en 2025 pour gérer les affaires en cours ainsi que lors d'une séance à huis clos consacrée à la situation financière de l'association. Les recettes diminuent en raison du recul de l'effectif des membres lié à la modernisation de l'agriculture. Le comité souhaite reporter autant que possible l'impopulaire augmentation de la cotisation annuelle. Il a adopté des mesures pour consolider les finances de l'association à long terme. Ces mesures seront mises en œuvre progressivement ces prochaines années.

Le comité a déposé des prises de position lors des procédures de consultation au niveau fédéral mentionnées ci-après:

- aide à l'exécution pour la protection de l'environnement dans l'agriculture, module «Constructions rurales et protection de l'environnement»
- mise en œuvre de la motion du conseiller national Schilliger, «Consolider l'hierarchie du réseau routier à l'intérieur comme à l'extérieur des localités»
- révision totale de l'ordonnance sur les machines

Technique Agricole Suisse s'est aussi mobilisée dans la mise en place du permis phytosanitaire. A l'issue d'une discussion organisée avec d'autres organisations agricoles et l'Office fédéral de l'environnement, tous les aspects liés à la pratique sur le terrain n'ont pas été réglés de manière satisfaisante. C'est pourquoi Technique Agricole Suisse a sollicité un entretien avec le conseiller fédéral et le chef du département concernés. Ceux-ci ont fait preuve de compréhension pour la plupart des préoccupations exprimées. La mise en œuvre de ce dossier au sein de l'office fédéral compétent se fait toutefois toujours attendre.

Assemblée des délégués

Accompagnés de deux douzaines d'invités, près de 70 délégués de Technique Agricole Suisse se sont réunis en assemblée les 4 et 5 avril à Valbella (GR). Ils ont approuvé les comptes à l'équilibre et la nomination de deux membres d'honneur. En outre, un appel a été lancé aux autorités pour qu'elles cessent d'alourdir la bureaucratie agricole. La soirée de gala au Parpaner Rothorn et



Lors de la conception des routes, la praticabilité de tous les véhicules immatriculés et autorisés à circuler doit être garantie.

l'exposition de tracteurs oldtimers ont clôturé la manifestation organisée de main de maître par la section grisonne.

Conférence des cadres

Comme chaque année, deux représentants de chaque section ont été invités à participer à la conférence des cadres qui s'est tenue cette fois à Guin (FR) début novembre. Parmi les sujets abordés figuraient les prévisions pour le budget 2026 avec les mesures d'économie prévues, le déroulé de l'assemblée des délégués 2026 à Zoug, l'état actuel de différentes réglementations relatives à la protection des végétaux et les activités mises sur pied par les sections.

Secrétariat

Aucun changement de personnel n'est à signaler au secrétariat central. Toutefois, le comité et la direction de l'association sont appelés à anticiper les prochains départs à la retraite et à mettre en place en temps utile une stratégie de gestion de la succession.

Depuis la fin 2024, le rez-de-chaussée du bâtiment de l'association, à Riniken (AG), est occupé par le magasin Volg. Celui-ci a clôturé sa première année complète d'exercice et fourni à l'association les revenus locatifs escomptés.

Ainsi que cela a été mentionné dans le dernier rapport d'activités, des travaux de transformation du bâtiment ont été entre-

pris pour que le magasin Volg puisse enfin ouvrir ses portes. En raison d'une modification du projet, ces travaux ont occasionné des coûts supplémentaires que les contributions, certes généreuses, de la commune et de la bourgeoisie de Riniken n'ont pas financé en totalité. C'est pourquoi un crédit supplémentaire devra être voté lors de l'assemblée des délégués de 2026.

En 2025, Technique Agricole Suisse a tenu un stand au salon Tier&Technik à Saint-Gall. De plus, elle a participé aux salons ForstLive d'Offenbourg (D) et à la Foire forestière de Lucerne en qualité de partenaire média.

Un large réseau

Technique Agricole Suisse entretient un large réseau de relations afin de défendre les causes et les intérêts de ses membres. La représentation des intérêts est assurée par les membres du comité, les commissions sectorielles et le secrétariat en collaboration avec différentes organisations et associations ainsi que plusieurs groupes de travail. Ainsi Technique Agricole Suisse siège-t-elle au comité de Route suisse, à la chambre agricole de l'Union suisse des paysans et à la commission technique consultative du Service de prévention des accidents dans l'agriculture. Technique Agricole Suisse fait également partie du groupe de travail «Trafic routier agricole» et participe à des forums d'Agroscope. Elle est affiliée à Agridea et à l'Agence d'information agricole romande (AGIR). L'association a aussi noué un partenariat de services avec Agrotec Suisse, l'association professionnelle suisse des entreprises de technique agricole et de maréchalerie. Technique Agricole Suisse est récemment entrée au comité de programmation du congrès international «Landtechnik im Alpenraum», soit «Machinerie agricole dans l'espace alpin».

Sections

Durant la période sous revue, les sections thurgovienne, vaudoise et zurichoise ont mis en place une action pour enrayer le recul de leurs effectifs. Elles ont envoyé la revue *Technique Agricole Suisse* durant trois mois à tous les agriculteurs de leur canton.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la section zurichoise est intégrée dans l'Union zurichoise des paysans (ZBV) sous la forme d'une commission de technique agricole. Désormais, tous les membres de la ZBV sont officiellement affiliés à Technique Agricole Suisse. Une distinction est toutefois faite entre les adhérents abonnés au périodique et ceux qui ne le sont pas.

Information

Périodique

Le périodique professionnel *Technique Agricole Suisse* en français et *Landtechnik Schweiz* en allemand a un tirage certifié de 17 310 exemplaires par la REMP (Recherches et études des médias publicitaires). Avec quelques abonnements gratuits proposés à l'essai lors de campagnes de recrutement de membres et de livraisons à des institutions de formation en Suisse et à l'étranger, près de 20 000 exemplaires ont été envoyés chaque mois.

L'équipe de rédaction a produit en tout 756 pages (+/-0), dont 77 d'annonces (-1), sur des sujets d'actualité du secteur du machinerie agricole, national et international, des rapports de tests de machines, ainsi que des conseils avisés sur leur utilisation correcte et sûre sur le terrain. Les annonces publiées accusent un

Nombre de pages publiées sur trois ans			
	Landtechnik Schweiz/ Technique Agricole Suisse		
	2023	2024	2025
Articles rédactionnels	704	678	679
Annonces	84	78	77
Total	788	756	756

certain recul par rapport à l'année précédente, de même que les documents annexés aux éditions du périodique (-2). Les raisons sont imputables au marché du machinerie agricole en baisse. La demande de publicité en ligne sur le site Internet agrartechnik.ch a augmenté.

Technique Agricole Suisse a poursuivi ses collaborations, intenses avec le périodique autrichien *Landwirt* et plus sporadiques avec le magazine allemand *Eilbote*. Grâce à un partenariat étroit avec l'institut de recherche BLT Wieselburg (A), il est possible d'accéder à différentes installations d'essai à l'occasion de tests de machines organisés conjointement avec le périodique *Landwirt*.

La rédaction a de nouveau reçu de nombreuses demandes de reprise d'articles parus dans *Technique Agricole Suisse*, provenant le plus souvent de mensuels ou d'hebdomadaires de l'espace germanophone, mais aussi de magazines belges.

Lors des débats budgétaires du Parlement fédéral, la question de l'aide indirecte à la presse associative et à la presse des fondations revient régulièrement sur le tapis. Il est actuellement proposé de supprimer ce soutien dans le programme d'allègements 2027. Une étude conclut que la presse associative et de fondation contribue à former l'opinion publique et qu'elle revêt donc une importance fondamentale dans un pays comme la Suisse. *Technique Agricole Suisse* s'engagera résolument pour le maintien de cette aide.

Médias en ligne

En complément au média imprimé bilingue, la rédaction diffuse en français et en allemand de brèves communications sur l'actualité du machinerie agricole sur le site Internet agrartechnik.ch. Elle est également active dans les deux langues sur le réseau social Facebook où les lecteurs trouvent des informations fournies par les reporters sur le terrain. Des vidéos gratuites sont publiées à un rythme hebdomadaire sur la plate-forme vidéo YouTube en version allemande. Elles sont désormais quasi toutes synchronisées sur la chaîne YouTube francophone spécifique.

Commission sectorielle «Information»

La commission sectorielle «Information», dont le rôle est d'épauler la rédaction sur le plan stratégique, est présidée par Laurent Vernez, membre du comité. Font encore partie de la commission Steve Cotting, agriculteur et entrepreneur de travaux agricoles, Sylvain Boéchat, du Service de l'agriculture et de la viticulture du canton de Vaud, Thomas Jucker, agriculteur, Fabian Sgier, enseignant en machinerie agricole et conseiller au Plantahof (GR), ainsi que Roman Engeler, Heinz Röthlisberger et Matthieu Schubnel, de l'équipe de rédaction. La commission s'est réunie trois fois. Elle propose des idées de contenu rédactionnel, analyse et commente les dernières éditions.



Le périodique *Technique Agricole Suisse* en français et *Landtechnik Schweiz* en allemand publie chaque mois de précieuses informations pour les praticiens.



Technique Agricole Suisse met sur pied le cours «G40» à plus de 200 reprises par an. Les jeunes filles et les jeunes gens peuvent ainsi apprendre à conduire des tracteurs jusqu'à 40 km/h.

Formation continue

Cours

La commission «Formation continue» avait donné le titre de travail «Construction d’une base RTK» à sa première séance et, partant, à son programme. On a évalué la concrétisation de ce nouveau cours. De plus, les stations construites dans le cadre du cours visent à obtenir une couverture aussi large que possible du territoire suisse avec un signal de correction RTK gratuit.

Le réseau de bases RTK enregistrées sur la plate-forme en ligne libre de Centipède couvre désormais les zones agricoles où les besoins sont les plus importants. Il existe encore des lacunes dans le Valais, en Suisse centrale, au Tessin et dans les Grisons. Les membres motivés, en particulier ceux issus de ces régions, sont invités à suivre ce cours afin d’élargir le réseau et de le rendre plus stable.

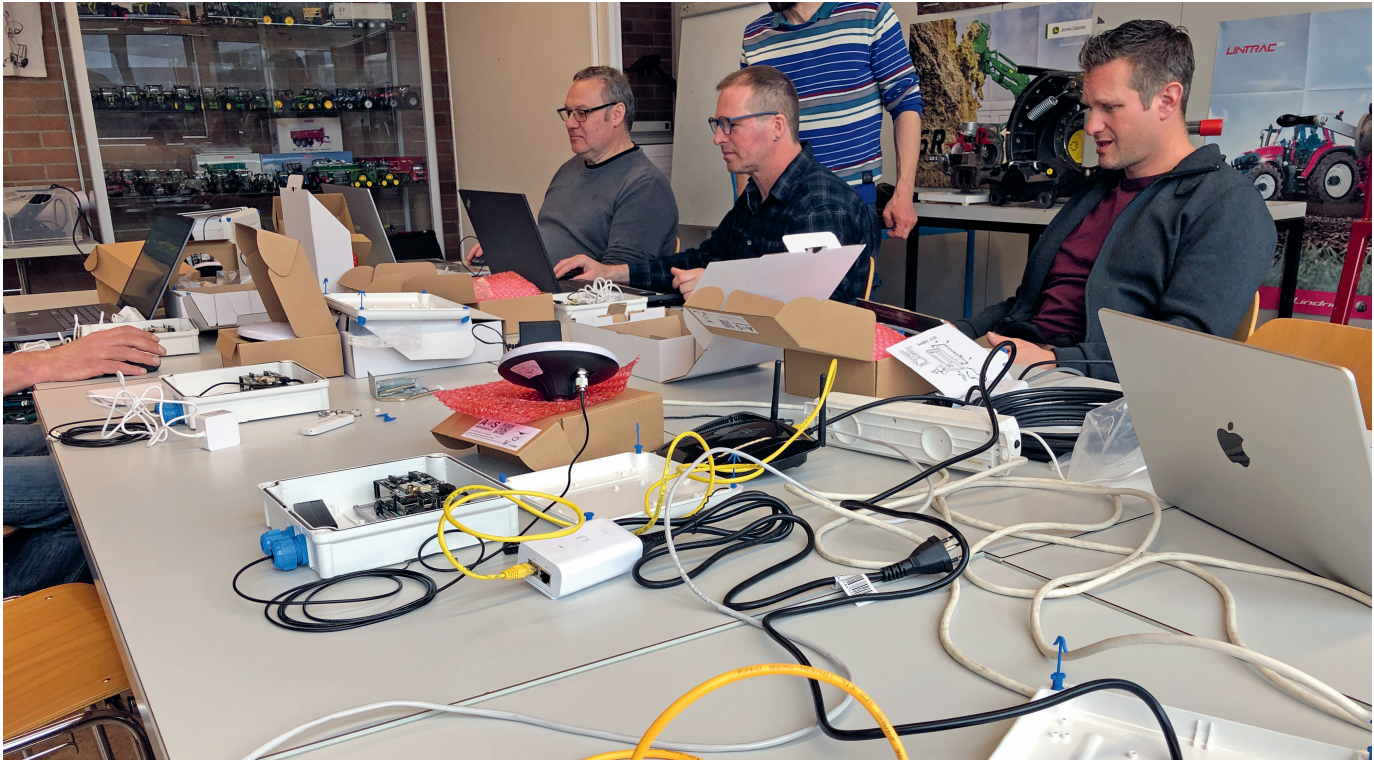
Le cours «Construire son propre guidage» n’est plus proposé. Il n’est plus guère utile en raison des possibilités accrues de post-équipement à moindre coût. Le cours «Ecodrive» ou «économiser en roulant» ne figure plus non plus au programme. Les cours de soudure sont depuis un certain temps déjà mis sur pied par AM Suisse, à Aarberg (BE). Les cours sur les chariots élévateurs et les plates-formes élévatrices sont assurés par le Service de prévention des accidents dans l’agriculture (SPAA).

La demande pour le cours «Dresser des cartes d’applications» est encore restreinte. Cela s’explique probablement par des facteurs tels que la complexité, la technologie encore peu répandue ainsi que le potentiel d’économies et d’augmentation des rendements encore faible pour un petit pays comme la Suisse. Ce thème devrait toutefois gagner en importance à l’avenir. On s’y prépare déjà, notamment avec un projet encore en gestation intitulé «Smart Zones Suisse».

Nombre de participants sur trois ans			
Cours	2023	2024	2025
«G40»	1029	952	975
«Construire son propre guidage»	4	0	0
«Dresser des cartes d’épandage»		6	0
«Construire sa propre base RTK»		5	5

Le cours «G40» reste apprécié et constitue l’une des missions essentielles de l’association. L’objectif est de donner la possibilité aux apprentis et aux membres des familles en dessous de 18 ans de conduire en toute légalité des véhicules agricoles jusqu’à 40 km/h. En 2025, le cours «G40» a été suivi par 975 participants et a eu lieu à 210 reprises dans toute la Suisse. Les membres et leurs proches bénéficient d’un prix du cours baissé à 520 francs ainsi que d’un bon d’une valeur de 100 francs de notre sponsor Vaudoise Assurances. En outre, la plupart des sections proposent des cours de préparation aux examens théoriques en vue de l’obtention du permis de catégories «G», «M» et «F».

Fin octobre, Technique Agricole Suisse a été officiellement mandatée pour développer l’offre de formations pour le permis phytosanitaire. Etape suivante: le contenu de ces cours doit être élaboré par tous les prestataires, et il reste de nombreux points à clarifier. La commission a défini les jalons prioritaires: proposer des formations continues centrées sur les pulvérisateurs et exploiter autant que possible les synergies avec d’autres organisations. De l’avis des membres de Technique Agricole Suisse, les formations doivent être accessibles, axées sur la pratique, à un coût raisonnable et sans trop de charges supplémentaires.



Avec le cours «Construire sa propre base RTK», l’objectif est de mettre gratuitement un signal de correction RTK à disposition de l’agriculture sur tout le territoire suisse.

Commission sectorielle «Formation continue»

Hansjörg Furter (Liebegg), Beat Steiner (Agridea), Stefan Gfeller (HAFL Zollikofen), Samuel Reinhard (Grangeneuve), les agriculteurs/agro-entrepreneurs Raphael Sommer et Christian Giger, ainsi que Natanael Burgherr et Roman Engeler constituent la commission sectorielle «Formation continue» présidée par Urs Wegmann qui siège par ailleurs au comité de l’association faîtière. Il y existe un bon équilibre entre praticiens et experts.

La commission s’est réunie une fois. Elle s’est penchée sur le développement de l’offre de cours, l’importance du machinisme dans la formation agricole et sur la formation des stations de tests de pulvérisateurs. Lors d’une deuxième rencontre, les membres de la commission ont suivi le cours «Construire sa propre base RTK» pour être en mesure de l’évaluer.

Prestations de services

Conseil technique

Le conseil technique a surtout consisté à prodiguer des conseils juridiques sur la circulation, à effectuer des analyses juridiques après des dénonciations ou des accidents et à répondre à des questions sur l’acquisition de nouveaux matériels.

Le conseil technique a fait face à une forte demande de renseignements sur les transports agricoles et les remorques à utiliser. Dans ce contexte, les exigences relatives aux poids et aux dispositifs d’attelage ont suscité un intérêt marqué en raison de contrôles de police plus fréquents. Le groupe de travail «Trafic routier agricole» a revu et réédité la notice explicative *Tracter une remorque accrochée à l’attelage trois points/aux bras inférieurs*. Il a pu établir dans la foulée que les remorques des catégories R1a, R2a et S1a dont le poids total n’excède pas 3500 kg peuvent être attelées au trois-points ou aux bras inférieurs du relevage sans inscription dans le permis de circulation, à condition que la charge remorquable du tracteur soit respectée.

De même que l’année précédente, de nombreuses questions ont porté sur l’immatriculation des véhicules (agricole ou commerciale). Dans ce domaine, la demande d’informations sur les aspects relatifs à la juridiction et aux assurances reste soutenue.

L’agriculture est toujours davantage confrontée à des chantiers routiers où les dimensions légalement admissibles des véhicules agricoles ne sont pas prises en compte. En collaboration avec d’autres usagers de la route concernés, nous voulons maintenant nous adresser directement aux organisations qui établissent les normes et aux offices cantonaux des ponts et chaussées. Notre notice explicative *Dimensions requises des routes pour les véhicules agricoles* constitue un outil essentiel pour toutes les personnes concernées. Elle a été mise à jour en 2025 et enrichie de schémas de trajectoires (épures de giration) de différents véhicules et combinaisons de machines. Heureusement, de nombreux concepteurs de projets et maintes autorités (y compris à l’étranger) demandent les données originales qu’ils peuvent intégrer dans les logiciels de planification.

L’Office fédéral des douanes et de la sécurité des frontières passe à une nouvelle procédure numérisée pour obtenir le remboursement de l’impôt sur les huiles minérales. Les demandes doivent être déposées jusqu’au 30 juin. Elles ne peuvent être faites que sous forme électronique à partir de cette année. Ce changement de procédure suscite de nombreuses questions de la part des membres.



Technique Agricole Suisse est mandatée par l’Office fédéral de l’agriculture pour organiser les contrôles périodiques de pulvérisateurs.

Tests de pulvérisateurs

Technique Agricole Suisse est mandatée par l’Office fédéral de l’agriculture pour organiser et coordonner les contrôles périodiques de pulvérisateurs. Le mandat de prestations définit les tâches de tenue de la liste officielle des stations homologuées, d’approvisionnement en matériel nécessaire et d’organisation de cours de formation continue. Les tests de pulvérisateurs pour grandes cultures, cultures fruitières et viticulture sont effectués par des stations privées, des écoles d’agriculture ou des sections de l’association.

En 2025, les stations de contrôle ont testé près de 2100 pulvérisateurs pour les grandes cultures et 930 appareils pour la viticulture et l’arboriculture. Le groupe de travail «Tests de pulvérisateurs» se compose de Thomas Anken (Agroscope), Andreas Baumgartner (Agrotec Suisse/Baumgartner Landmaschinen), Stephan Berger (Strickhof), Laurent Nyffenegger (Office fédéral de l’agriculture), Joël Petermann (Association suisse de la machine agricole/Alphatec), Natanael Burgherr et Roman Engeler. Lors de ses deux séances, il s’est penché sur les tests des appareils de pulvérisation localisée (Spotsprayer) et ceux utilisés pour une seule espèce végétale. Il a aussi étoffé la documentation, entre autres la «Foire aux questions» sur ces tests.

Commission sectorielle «Prestations de services»

Présidée par Ueli Günthardt, membre du comité de l’association faîtière, la commission sectorielle «Prestations de services» se compose de Heinz Gautschi, Samuel Flury, Roman Engeler et Natanael Burgherr. Elle ne s’est pas réunie en 2025.

Voyages

Les activités liées aux voyages organisés ont redémarré durant l’année sous revue. Une reconnaissance a été faite en Chine en 2019. Le voyage a ensuite dû être reporté en raison du Covid-19. Il est maintenant prévu pour deux dates à l’été 2026. Un voyage au salon Sitevi, à Montpellier (F), a été planifié pour novembre 2025, mais il a dû être annulé faute de participants.

Le groupe de voyage, constitué d’Ueli Günthardt, Willi Zollinger, Thomas Vögeli et Roman Engeler, aimerait donner un nouvel élan à ce secteur. Il prévoit d’organiser, en sus du voyage d’hiver dans l’hémisphère sud, davantage de visites de salons, ou des voyages en Europe courts et purement professionnels.

Finances

L’exercice 2025 s’est clôturé sur un résultat positif. Bien que le nombre de membres diminue depuis un certain temps déjà, notamment en raison de la modernisation de l’agriculture, la baisse des recettes a pu être compensée par des économies.

Compte de résultats	2025	2024
Cotisations	1 088 389.69	1 174 111.92
Recettes des cours	566 541.15	594 706.00
Autres recettes	670 182.95	833 957.29
Total recettes	2 325 113.79	2 602 775.21
Production LT/TA	370 943.00	363 446.60
Frais de personnel	1 429 972.93	1 344 463.04
Autres charges	504 193.77	887 998.46
Total charges	2 305 109.70	2 595 908.10
Bénéfice	20 004.09	6 867.11

Dans sa séance du 17 février 2026, le comité a examiné les comptes. Il les a adoptés à la demande de la commission des finances. Celle-ci se compose de trois membres, Stephan Plattner, président, Natanael Burgherr et Roman Engeler. L’organe de révision, la fiduciaire Zimmerli, a contrôlé les comptes (bilan et compte de résultats) clôturés au 31 décembre 2025 et envoyé son rapport au président le 3 février 2026. Il les recommande à l’approbation de l’assemblée des délégués.

La commission de contrôle composée de Christian Giger, Urs Schneeberger et Thomas Vögeli s’est réunie le 16 février 2026 à Riniken. Elle a mené des entretiens avec des collaborateurs et adressé son rapport au comité.

Roman Engeler, Dr ès sciences techniques et directeur

Bilan au 31.12.	2025	2024
Actif circulant	703 801.83	943 186.60
Fortune de placement	759 459.00	636 225.00
Total de l’actif	1 463 260.83	1 579 411.60
Capitaux de tiers	320 080.95	456 235.81
Capital propre: compte capital	1 123 175.79	1 116 308.68
Bénéfice	20 004.09	6 867.11
Total du passif	1 463 260.83	1 579 411.60

Sécurité et respect sur la route

Pendant les trajets, le conducteur utilise les possibilités de dégagement afin que les usagers de la route qui le suivent puissent le dépasser en toute sécurité.

